

Le conseil communal de Jalhay du 27 mars 2017 vu par JSDemain.

6 points étaient à l'ordre du jour. A l'unanimité, le Conseil communal :

- a ratifié le rapport annuel 2016 de la Commission locale de développement rural.
- a approuvé l'élaboration d'un nouveau Programme communal de développement rural (Montant : 60.863 € TVAC).
- s'est abstenu sur l'approbation des points à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2017 de Publifin, de manière à ce que nos représentants puissent quand même y aller voter.

Malgré l'abstention de l'opposition, le Conseil a approuvé l'acquisition d'emprises sises route de Verviers à Jalhay. Ce point avait été rejeté par l'opposition le mois précédent par manque d'explication sur le refus de la commune de placer un séparateur d'hydrocarbures à cet endroit, profitant du retrait de la séance de l'échevin Marc Ancion ne pouvant pas voter, car il est parent au 3^{ème} degré avec le propriétaire du terrain. Après les explications satisfaisantes du bourgmestre, le vote de l'opposition (abstention) n'a plus été bloquant et ce point a pu être accepté. Les explications présentées par le bourgmestre provenant d'un entrepreneur expérimenté étaient celles avancées par notre groupe JSDemain dans notre rapport du conseil précédent : les séparateurs d'hydrocarbures ne sont jamais placés le long des voiries, mais dans des endroits à risques comme les parkings, les stations-services, les car-wash,...

En dépit de l'abstention des conseillers du groupe Choisir Ensemble, le Conseil communal a approuvé l'acquisition des immobilisations de l'Asbl « Les P'tits Sotais ».

Le Conseil communal a assisté à l'interpellation de Monsieur Olivier Closset. Ce dernier propose que tout citoyen puisse signaler aux services compétents, à l'aide de son smartphone et d'un logiciel à mettre en place par la commune, la présence de dépôts d'immondices. Ce logiciel enregistrerait les photos et la géolocalisation du dépôt illicite. Le bourgmestre est intéressé par cette proposition et va l'étudier. Notre groupe félicite ce jeune homme pour sa bonne initiative. Ce système existe déjà dans la commune de Limbourg et fonctionne bien.

Dans le divers, nous apprenons que :

- il y aurait un problème de reflets dangereux pour la vue des enfants sur certains tableaux pédagogiques installés dans nos écoles. Le fournisseur étudie une solution.
- la balayeuse commandée par Jalhay n'a pas encore été livrée, car elle doit être homologuée et la procédure est plus longue que prévue ; c'est pourquoi, la commune a reçu une balayeuse en prêt en attendant la nouvelle.
- notre commune a procédé aux ramassages des sacs plastiques industriels du milieu agricole, à la place d'Intradel qui préfère aider les particuliers et laisse souvent les professionnels dans l'embarras.
- le bois des Gattes a été nettoyé suite à l'interpellation de Monsieur Pirnay. Félicitations à lui, au bourgmestre qui a tenu ses engagements et bien-sûr à tous les volontaires qui ont réalisé ce travail d'assainissement. 60 m3 de déchets ont ainsi été évacués.
- l'échevin Eric Laurent ne sait pas comment rémunérer le personnel enseignant à l'école des devoirs et accepte, à notre grand étonnement, la proposition de la conseillère de l'opposition Carine Braun de créer des groupes de travail pour étudier cette problématique et proposer des solutions légales.

Alors que cela avait été annoncé au précédent conseil, notre groupe déplore le fait que les conseillers n'ont pas présenté leurs différents mandats...

Pour le groupe JSDemain, Luc Becker.